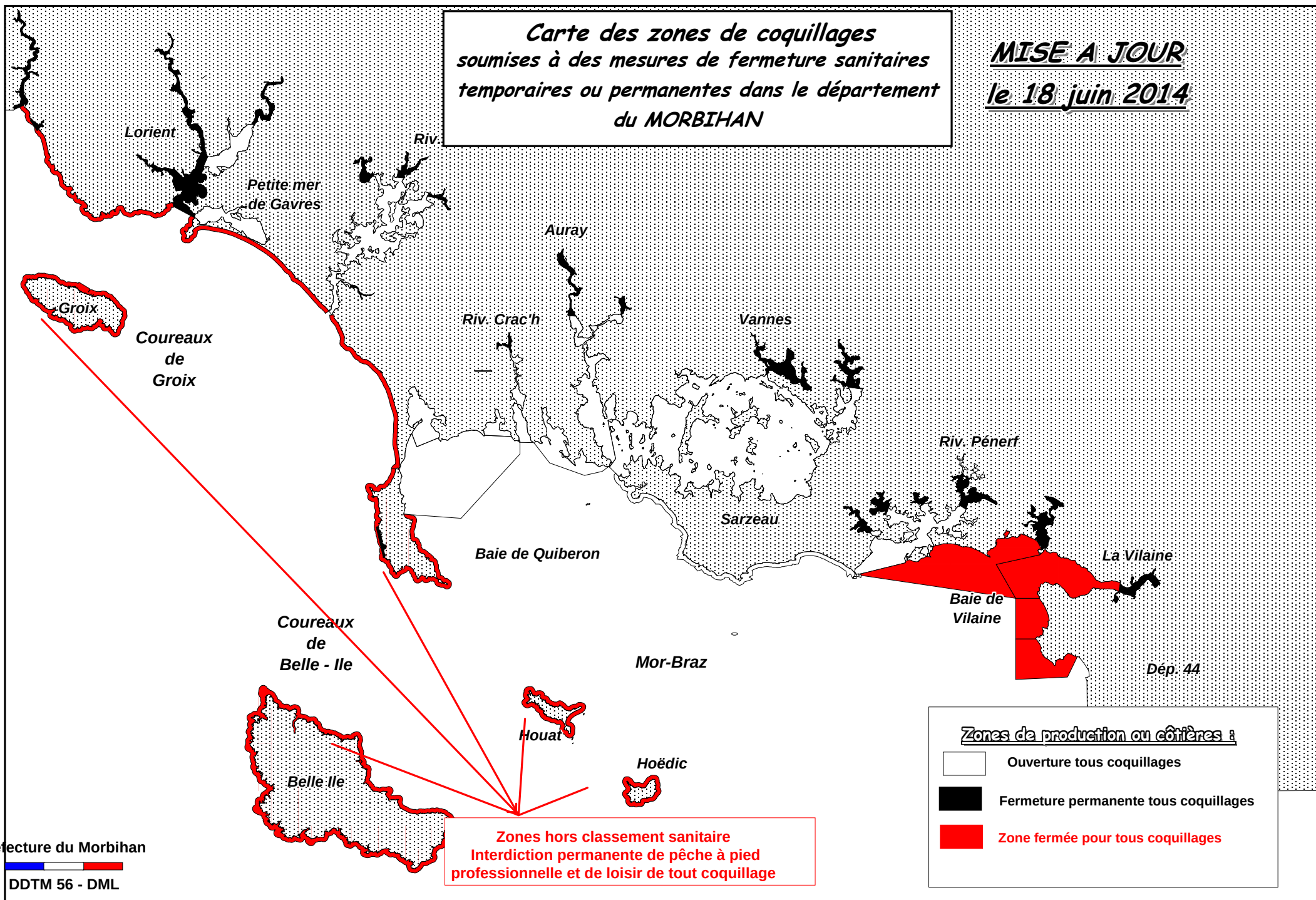


*Carte des zones de coquillages
soumises à des mesures de fermeture sanitaires
temporaires ou permanentes dans le département
du MORBIHAN*

MISE A JOUR
le 18 juin 2014



Préfecture du Morbihan

DDTM 56 - DML

(Carte établie à titre d'illustration. Pour les limites de zones, se référer au texte de l'arrêté.)